

SLEM - BORDER TERRIER

Enregistrement auprès de la SCC en tant que « maladie potentiellement émergente »

Enregistrement des résultats

Courrier de la Commission Scientifique de la SCC

Je reviens vers vous concernant la Spongiforme Leuco Encephalo Myelopathie (SLEM) du Border Terrier. La Commission Scientifique.

Conformément à la règle qu'ils appliquent habituellement, et en prenant en compte le fait que la publication n'est pas encore sortie, la Commission Scientifique a validé cette mutation uniquement en « maladie potentiellement émergente » pour votre race pour l'instant.

Cela nous permet d'enregistrer les résultats dans notre base de données, mais ils ne ressortent pas sur les documents généalogiques.

L'objectif est d'en enregistrer assez pour pouvoir avoir une idée de la fréquence de la mutation et donc de son importance pour la sélection.

Ensuite, vous pourrez faire une demande pour que cela passe en maladie sous surveillance ou suivie.

Les résultats génétiques seront les suivants :

SLEM-1.1 Indemne de Myelopathie Spongiforme Leuco Encephalo

SLEM-1.2 Porteur de Myelopathie Spongiforme Leuco Encephalo

SLEM-2.2 Atteint de Myelopathie Spongiforme Leuco Encephalo

Pour l'instant, l'enregistrement n'est pas possible dans votre Espace Club, il le sera sous peu.

Pour information, nous ne proposons pas encore ce test génétique dans notre catalogue de tests mais nous sommes en train de voir cela avec notre laboratoire.

Novembre 2019